

La Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP)

Cette méthode permet de libérer la parole, de chacun des acteurs, sans stigmatisation, sans culpabilisation, en toute sécurité...

Qu'est-ce que la Méthode de Préoccupation Partagée ?

Il s'agit avant tout d'une éthique avant d'être une technique.
Cela consiste en une approche, non blâmante, qui dure 2 semaines.

Quand la mettre en place ?

On considère trois postulats de départ :

- 1/ On considère qu'il n'y a pas d'intention de nuire chez l'intimidateur car elle n'est pas avérée.
- 2/ L'enfant cible n'est responsable en rien de la situation.
- 3/ C'est la force exercée par le groupe qui rend possible une situation d'intimidation entre pairs.

Pourquoi la mettre en place ?

- Faire cesser le plus vite possible l'intimidation.
- Réindividualiser chacun pour briser l'effet de groupe.

Comment la mettre en place ?

Entretiens avec l'enfant cible :

- Reconnaissance de son mal-être le sécuriser, créer une relation d'alliance (respect de la confidentialité).
- Renforcer sa confiance, restaurer sa dignité.



Entretiens individuels avec les intimidateurs et/ou neutres (témoins...) :

- Accueillir avec bienveillance, courtoisie et fermeté.
- 2/3 minutes maximum.
- 2 phases :
- Phase 1 : susciter la préoccupation de l'intimidateur pour la cible.
- Phase 2 (si phase 1 effective) : inviter l'intimidateur à faire des suggestions pour venir en aide à l'enfant cible.

Et après ?

Si malgré la mise en place de la MPP, la situation d'intimidation continue, nous entrons alors dans une autre prise en charge...